



Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement

HANDELSABTEILUNG

Département fédéral de l'économie publique

DIVISION DU COMMERCE

Berne, le 18 septembre 1970.

Aux Ambassades de Suisse

Gi. 799.1.4.3

Candidature de la Suisse au
Conseil du développement industriel
(ONUDI)

Monsieur l'Ambassadeur,
Monsieur le Chargé d'affaires,

Ainsi que vous vous en souviendrez, notre pays a été élu une première fois, par l'Assemblée générale de l'ONU, membre du Conseil du développement industriel de l'ONUDI, en décembre 1966. Etant donné que le Conseil est renouvelable par tiers, la première élection a été suivie d'un tirage au sort de la durée des mandats, à l'issue duquel la Suisse s'est vue attribuer un mandat d'une année. La brièveté de cette première période a d'ailleurs facilité sa réélection, cette fois pour une durée normale de trois ans, en novembre 1967. Notre siège au sein du Conseil de l'ONUDI vient donc à échéance à la fin de cette année et nous entendons solliciter une réélection.

Etant donné le renouvellement par tiers, ce sont quinze pays du Conseil du développement industriel (quarante-cinq membres au total) que l'Assemblée générale devra élire ou réélire cet automne, au nombre desquels cinq pays industrialisés occidentaux. ./.. Vous trouverez d'ailleurs, en annexe, la liste des membres du Conseil du développement industriel dans laquelle nous avons souligné les pays dont le mandat expire cette année. Vous remarquerez que les pays industrialisés occidentaux (pays du Groupe B), dans cette situation, sont l'Autriche, la Belgique, l'Italie, la Suède et la Suisse. Nous supposons que, de même que la Suisse, les quatre autres membres du Groupe B chercheront une réélection. Ceci semble être particulièrement le cas de l'Autriche qui, pays siège de l'ONUDI, ne voudra pas se désister. Ce sera vraisemblablement également le cas de la Suède.

Lors des élections de l'année dernière, nous avons pensé que le Canada, dont le mandat au sein du Conseil de l'ONUDI venait à échéance et qui ne sollicitait pas une réélection, aurait été remplacé par l'Australie, de façon à ce que la présence d'un pays industrialisé du Commonwealth britannique soit assurée au sein du Conseil du développement industriel. Or, cela n'a pas

- 2 -

été le cas et c'est la Norvège qui a pris la relève du Canada, portant ainsi le nombre des pays scandinaves représentés au Conseil du développement industriel à trois (Norvège, Suède, Danemark), ce qui laisse apparaître une certaine surreprésentation pour ces pays. La question se posait donc de savoir si l'Australie, qui avait déjà aspiré en 1966 au siège qui fut finalement attribué à la Suisse, pensait en 1970 revendiquer à nouveau le siège de l'un des cinq pays occidentaux dont le mandat vient à échéance, ce qui aurait éventuellement pu susciter quelques difficultés en vue de notre réélection. Nous avons toutefois appris, lors de contacts avec diverses délégations, au cours de la dernière session du Conseil, ainsi que sur la base d'informations transmises par M. l'Ambassadeur Koenig, de Canberra, que les autorités australiennes n'envisageaient pas de présenter leur candidature cet automne à un siège au sein du Conseil du développement industriel, ce qui laisse présager de bonnes chances de réélection pour la Suisse.

./.

Afin, toutefois, de mettre le maximum de chances de notre côté, nous vous transmettons ci-joint, d'entente avec le Département politique fédéral, un projet de note verbale que nous vous prions de bien vouloir remettre au Ministère des Affaires étrangères de votre pays de résidence. Nous souhaitons que cette démarche soit faite à l'occasion d'une visite. Il nous paraît en effet important que vous remettiez personnellement la note verbale, étant donné que les élections au Conseil de l'ONUDI auront lieu à l'Assemblée générale et que la Suisse n'étant pas membre de l'ONU, nous ne pouvons offrir la réciprocité en ce qui concerne l'appui qui sera apporté à notre candidature. Cette démarche paraît particulièrement nécessaire dans les pays arabes, vu l'état actuel de nos relations avec eux.

Lors de la remise de cette note, vous pourriez encore faire valoir oralement le fait que la Suisse est une des nations les plus industrialisées du monde, disposant d'une production très diversifiée, en particulier sur le plan des industries manufacturières. De plus, elle est un des pays parmi les plus importants quant aux exportations de capitaux sous forme d'investissements industriels. Elle participe en outre activement aux travaux de la CNUCED, depuis la création de cette organisation, étant un pays fortement intégré au commerce mondial, le onzième du monde en chiffres absolus, et parmi les trois premiers par tête d'habitant. La Suisse pense donc pouvoir apporter dans le domaine de l'industrialisation - étroitement lié à celui du commerce - une contribution constructive à l'effort de développement des pays les moins avancés.

La requête en vue d'effectuer la démarche susmentionnée s'adresse à tous les ambassadeurs recevant la présente lettre, ainsi qu'aux chargés d'affaires a.i. des ambassades suivantes:

./.

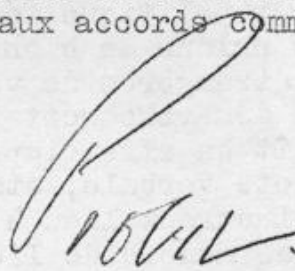
- 3 -

Yaoundé, San José, Quito, San Salvador, Conakry, Monrovia, Tripoli, Tananarive, Assomption, Singapour, Damas. Quant aux autres capitales, auprès desquelles nos ambassadeurs sont accrédités mais où nous n'avons pas de chargé d'affaires sur place, nous prions nos ambassadeurs de s'adresser au gouvernement respectif par les moyens qui leur paraîtront les plus appropriés.

Nous ajoutons, pour votre information, que nous prions également l'Ambassadeur Turrettini de bien vouloir effectuer cette démarche auprès de ses collègues à New York. L'Ambassade de Suisse à Vienne agira de même en ce qui concerne les délégués permanents auprès du Secrétariat de l'ONUDI, des différents pays du Groupe B.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de croire, Monsieur l'Ambassadeur, à l'assurance de notre haute considération.

DIVISION DU COMMERCE
Le Délégué aux accords commerciaux



Annexes mentionnées

Copie:

- Division des Organisations internationales du DPF, Berne
- Service de la coopération technique du DPF, Berne

MM.: J, Pro, D, Sti, Gi.